

Programme de Formation

« FORMATION À L'EXAMEN GÉRONTO PSYCHOMOTEUR - EGP

Un outil d'évaluation et d'aide à l'accompagnement des personnes âgées présentant un trouble neurologique, sensoriel ou psychique »

FORMATRICE :

Madame **Julie ROUX**, Psychomotricienne DE, Master 2 Rééducation et Ingénierie médicale, spécialité Didactique Professionnelle (Paris VI), D.U Psychomotricité du Vieillessement (ISRP Paris). Psychomotricienne en gériatrie (EHPAD, ESA, libéral à domicile), enseignante du bilan géronto-psychomoteur (IFP Pitié Salpêtrière, Paris VI et ISRP Paris) et formatrice dans le champ de la gérontologie, a participé à la validation de l'EGP aux côtés de Séverine MICHEL (auteur de l'EGP).

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Psychomotriciens exerçant ou souhaitant exercer auprès d'adultes âgés.
Être en possession de la mallette de l'EGP et avoir lu le manuel d'application de l'EGP.

PRÉSENTATION :

L'EGP, seul outil d'évaluation standardisé dans le champ de la géronto-psychomotricité soutient l'action thérapeutique du psychomotricien en institution, à domicile ou en cabinet libéral. En effet, l'EGP s'inscrit dans le cadre thérapeutique du psychomotricien lors de cette rencontre fondatrice du bilan. Il oriente la lecture du fonctionnement psychomoteur du patient et participe à affiner le diagnostic des pathologies spécifiquement rencontrées en gérontologie/gériatrie. Associé à l'observation clinique du thérapeute, il permet de mettre en évidence la symptomatologie psychomotrice, de structurer le projet thérapeutique et de transmettre des éléments lisibles au patient, aux soignants et aux aidants familiaux. À ce jour les psychomotriciens utilisent l'EGP en EHPAD (PASA, UHR), FAM, MAS, ESA, ADJ Alzheimer, HDJ, SSR, UCC, libéral... Il constitue un élément du Projet de Vie Individualisé (PVI).

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :

- Maîtriser la sémiologie psychomotrice en lien avec les pathologies neurologiques, sensorielles, motrices et psychiques des personnes âgées ;
- Renforcer la démarche clinique du psychomotricien auprès de la personne âgée ;
- Participer à l'évaluation multidimensionnelle des patients atteints d'une maladie neurodégénérative ;
- Maîtriser des notions de géronto-psychomotricité.

À l'issue de la formation les stagiaires seront capable de :

- Adopter une posture d'évaluation bienveillante et validante ;
- Maîtriser la passation des 17 items (énoncer les consignes, utiliser le matériel, appliquer la cotation) ;
- Définir un profil psychomoteur du patient au regard des résultats de l'EGP, en lien avec les autres moyens d'évaluation (grilles d'observation, entretiens, autres tests...) ;
- Rédiger un compte rendu de bilan individualisé du patient (axes thérapeutiques, modalités...) ;
- Transmettre les conclusions du bilan psychomoteur à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire

CONTENU :

- Historique et actualités de l'EGP
- Présentation de l'EGP et apprentissage de la passation de l'EGP
- Éléments de géronto-psychomotricité
- Apports méthodologiques pour la rédaction du compte-rendu

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Démonstration et pratique de la passation de l'EGP, travail en sous-groupes, auto-confrontations croisées, analyse de vidéos, présentation PowerPoint, échanges cliniques, travail intersession (élaboration d'un compte-rendu par les stagiaires).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, évaluation des acquis et de la satisfaction de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION :

Cette formation de 5 jours soit 35h au total (9h-17h) se compose de 2 sessions : la première consacrée à la pratique de l'examen et la seconde consacrée à l'analyse clinique. Il sera demandé aux stagiaires de réaliser un travail de réflexion intersession. L'effectif est composé de 4 à 12 stagiaires.

Le matériel doit être en possession des stagiaires. Il est possible de le commander auprès de l'AFPUP lors de l'inscription minimum 1 mois à l'avance avec 15% de réduction.

En 2024 : Les 17, 18 et 19 octobre puis les 13 et 14 décembre 2024.

LIEU : PARIS XIII^{ème}.

Salle adaptée à la formation dont l'adresse sera communiquée au moment de l'envoi de la convocation.

TARIFS :

Employeur : 875€ - Libéral : 725€ (215€ d'arrhes)

Particulier : 575€ (155€ d'arrhes), Tarif réduit : 470€ (120€ d'arrhes), Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

Nos prestations de formation sont exonérées de TVA au titre de l'article 261-4 4° du CGI.

Les modalités d'inscription/contractualisation, délais d'accès et accessibilité aux participants en situation de handicap sont regroupés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation disponibles sur notre site internet www.afpup.org.

Merci d'en prendre connaissance avant toute inscription/contractualisation.

Les demandes d'inscription/contractualisation se font directement en ligne via notre site internet ou directement via le lien <https://catalogue-afpup.dendreo.com>.

Vous pouvez joindre la coordinatrice des formations et des stagiaires par mail à l'adresse secretariat@afpup.com

Dernière mise à jour le : 2 octobre 2023